



SECTION
DE LA
SARTHE

Syndicat National
Force Ouvrière
des Finances Publiques

Compte-rendu du CHSCT du 16 Mars 2021

Dans le cadre des mesures de prévention sanitaires, le comité s'est tenu en audioconférence pour la matinée.

L'ODJ a été décliné selon l'ordre établi par la présidente du CHSCT sans concertation avec le secrétaire désigné par les représentants du personnel. Dialogue social = moins un point.
Par ailleurs, il est à signaler qu'une réponse de l'administration sur l'avis de la partie syndicale portant sur les travaux et déménagement au sein du bâtiment place des comtes du Maine et des brigades rue Pasteur n'a toujours pas été donnée. (avis du 19.02.2021). Dialogue social = moins un point.

Début 9 h00.

1. Validation du PV du CHSCT du 16-02-21 (sous réserve) Reportée

2. Présentation du dossier de déménagement du SDIF (pour avis)

Suite aux informations recueillies ce jour, les membres du CHSCT formuleront un avis commun ultérieurement.

A retenir néanmoins :

- Le choix des étages 1 et 2 a été retenu pour permettre de conserver l'étage 3 comme réserve foncière et possibilité d'installer une salle de réunion.
- Pour les personnes en situation de handicap, des aménagements particuliers seront adaptés pour chaque situation.
- pour le plan d'évacuation en cas d'incendie, celui-ci devra être communiqué par le maître d'oeuvre chargé du projet.

Malgré les difficultés rencontrées au sein du service, il est recommandé à l'équipe encadrante de porter la plus grande attention au collectif de travail, en attente d'un responsable, apparemment difficile à désigner.

3. Examen du registre SST.

Constat habituel lors de déménagements et installations nouvelles : le nettoyage insuffisant voire inexistant des locaux en temps et heure...

4. Examen des accidents de travail.

Absence d'accident de travail en cours plus de personne en arrêt.....Merci la Covid 19 ?

5. Examen des fiches de signalement.

Nous sommes intervenus sur la situation particulièrement difficile pour le public ce qui entraîne de fortes tensions et insultes à l'encontre des agents DGFIP. Nous avons rappelé que le NRP ne répondait

- Balf syndicale : fo.ddfip72@dgfip.finances.gouv.fr

- Site Web départemental FO-DGFIP : <http://www.fo-dgfip-sd.fr/072/>

pas aux préoccupations des citoyens actuellement, et surtout dans le traitement de leur situation personnelle.

6. Point sur les cas COVID et le télétravail.

Le médecin du travail (MDT) est très sollicité pour cause de Covid et son action a été remarquée.

Nous sommes intervenus pour savoir si à sa connaissance des agents vivaient mal cette crise sanitaire. La réponse du MDT précise que des cas d'isolement (télétravail 5 jours) ont été détectés et que la plus grande vigilance est exercée. Dans les autres cas, les problèmes les plus courants sont d'ordre matériel.

Concernant le télétravail, tout changement ou refus du chef de service sera examiné par la DDFIP

7. Points sur les exercices d'évacuation incendie réglementaires.

Un RETEX (retour d'expérience) est prévu en avril prochain (pour info, ce RETEX devait avoir lieu l'année dernière (L'expérience est une lanterne que l'on a dans le dos et qui n'éclaire que le chemin parcouru.....))

8. Présentation et validation des propositions d'actions.

- formation secourisme reportée en septembre
- formation manipulation « extincteurs » retenue.
- formation « accompagner le changement » retenue : « Savoir appréhender un changement de poste /métier avec déplacement géographique ».
- achat de sacs à dos et de sacs à dos « trolley »(valisette) : nombre limité pour test auprès des agents
- achat de support d'ordinateurs portables.
- les travaux acoustiques de la THM seront abordés dans le cadre du DUERP.

9. Questions diverses.

- Le déplacement de la cafétéria :

La luminosité et la configuration du nouvel espace détente rend la cafétéria moins conviviale pour les agents, outre les problèmes logistiques (point d'eau entre autres).

- La révision du règlement intérieur du CDC (allongement du temps de travail téléphoné) sera abordée au prochain CTL.

- temporisation de la porte d'entrée de l'accueil du CDFP De Gaulle réalisable et à venir

- Les prestations de ménage à Marolles sont insuffisantes au regard de la crise sanitaire.

L'emploi Berkani a-t-il tous les moyens à sa disposition ? La DDFIP s'engage à résoudre ce problème.

Fin 12 h00



Vos représentants F.O. - DGFIP :



- Anne PUJOL, titulaire, Trésorerie Hospitalière du Mans, tél : 02 53 04 04 11
- Jean-Yves PERDRIAU, titulaire, PCE Le Mans, tél : 02 43 83 82 86

- Balf syndicale : fo.ddfip72@dgfip.finances.gouv.fr

- Site Web départemental FO-DGFIP : <http://www.fo-dgfip-sd.fr/072/>